bellence au concours de section. Les quatre athlètes cités ci-dessus faisaient partie de cette section. Ces résultats font honneur à ces gymnases et à leur dévoué moniteur-chef Georges Vandewalle.

BLESSE AU POUCE. — A l'Energie Electrique, le chauffeur Alphonse Maerlen, 4 9ans, rue de Wasquehal, 96, à Roubaix, a ressenti une violente douleur au pouce droit, en décrassant son foyer. Entorse du pouce droit ; 10 jours de repos

LA DUCASSE DES « BOERS ». — C'est le dimanche 18 juin qu'a lieu la ducasse du quartier des Boers ». Cette fête qui promet d'obtenir un grand succès commencera le samedi par une grande retraite aux flambeaux ; le dimanche matin, à 6 heures, réveil par des sonneries de clairons et tambours ; à 10 heures, grande course aux sacs ; toute la journée dans les estaminets du quartier, grand jeu de dés avec nombreux prix, au profit du monument à élever aux enfants de Wasquehal morts pour la France. A 3 heures, départ de la course cycliste Wasquehal Armentières. Pendant les courses, un grand concert sera donné par l'Harmonie Municipale la « Jeune France ». A 8 heures, rue de l'Egalité, grand bal champêtre.

GYMNASTIQUE « L'ESPERANCE ». — Tous les gymnastes : vétérans, adultes pupilles, sont tenus d'assister à la répétition générale ce soir mercredi, pour exécuter les exercices qui seront produits dimanche prochain sur le Stade Municipal d'Haubourdin. Des instructions concernant cette sortie seront données aux gymnastes.

Dimanche, départ en gare de Croix, par le train spécial de 13 h. 09 ; arrivée à Haubourdin à 13 h. 41.

Les pupilles se rassembleront ce soir mercredi, dans la cour de l'Ecole, à 7 heures précises. Le moniteur chef formera la section qui prendra part au Concours d'Armentières, le 16 juillet.

Aux répétitions de ce soir et de vendredi prochain on formera les équipes adultes et vétérans pour les concours individuels d'Armentières et d'Arras.

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Roger Trémerie, rue de Croix, 8. — Albert Delefolly, rue Michelet, 33.

Décès. — Roger Wébert, 1 mois, rue de Roubaix, 11.

MALACEÏNE

La Crème Malacéine donne au visage et aux mains de la femme, une fraicheur constante. Modèle courant 2.50 Savon Malacéine 2.50 le pain

LYS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Castelain Louis, 42 ans, homme de peine, demeurant à Tournai (Belgique), travaillant chez MM. Boutemy frères, filateurs à Lys, s'est fait un effort en soulevant une balle de chanvre: 8 à 10 jours de repos, docteur Wiot.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal est convoqué à la Mairie pour vendredi 9 juin, à 19 h. A l'ordre du jour figurent les questions suivantes : eau potable; affaires scolaires ; cantines ; matériel ; indemnités diverses; adjudications; comptes de gestion et budgets 1922 et 1923 ; questions diverses; dossiers d'assistance ; taxes diverses et réglement de voirie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Cette consultation sera faite jeudi 8 juin à 14 heures, à l'ecole des garçons. Les nourrices qui présentent leur enfant pour la première fois, doivent retirer une carte, la veille, à la mairie.

ETAT-CIVIL. — **Mariages.** — Raymond Carette cordonnier et Elise Daubry, épluchеuse. — Fernand Dillies, marchand de charbon et Jeanne Carette, ménagère ; Henri Decourcelle, garçon boulanger, à Roubaix et Marthe Hennebique, coureur à Lys. — Jules Buvy, surveillant et Germaine Dennin, soigneuse. — Georges Thibaut, monteur en fer à Croix et Julia Deldalle, moulineuse, à Lys. — Marcel Bassellère, cadreur et Marie Segers, plieuse.

GRAND-BAISIEUX

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Dimanche 11 juin, à 15 heures 30, auront lieu, à Baisieux, les funérailles de M. A. Vanwalleghem, soldat au 36e R. I. colonial, mort pour la France à l'hôpital d'Asnières-sur-Oise, le 4 juillet 1916. Les parents de ce brave habitent boulevard de la Chapelle, 35, où l'on se réunira à 15 heures 15.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira jeudi, 8 juin, à 7 heures 30 du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Examen du compte de gestion du Receveur municipal et du compte administratif du Maire pour l'exercice 1921 ; Vote de crédits divers ; Assurance avec la Mutualité générale (avis) ; Alimentation en eau potable (communication) ; Demandes d'allocations journalières (avis) ; Demandes d'assistance diverses.

MOUVAUX

FUNERAILLES DE HEROS. — Hier, au milieu d'une très nombreuse assistance, ont eu lieu les funérailles communes des soldats Dupuis Victor, du 278e régiment d'infanterie, mort pour la France à Laffaux (Aisne), le 17 mai 1917 et Delespierre César, du 19e régiment d'infanterie, mort pour la France le 15 septembre 1916, tous deux décorés de la médaille militaire et de la croix de guerre.

La section mouvalloise des anciens combattants de la grande guerre, drapeau en tête, précédait le cortège. De nombreux conseillers municipaux assistaient à la cérémonie. Au cimetière des discours furent prononcés, par M. D. Duhem, maire, au nom de la population et par M. C. Desurmont, au nom des anciens combattants.

CONCERT D'ETE DU 8 JUIN. — Nous donnons ci-dessous le programme du concert qui sera donné le jeudi 6 courant à 20 heures, sur la place de la Délivrance :

1. Joyeux retour, allégro de Turgoot ; 2. Le Val Fleuri de J. Bris ; 3. Dejanire, marche du cortège de St-Saëns ; 4. L'Ile Fleurie, valse de Dubaine ; 5. Aida, fantaisie de Verdi ; 6. Marseillaise.

REUNIONS DE COMMISSIONS. — Demain jeudi à 19 h. 30, au bureau de secrétaire de la mairie, réunion de la commission du gaz. Le lendemain à la même heure et au même lieu, réunion de la commission des fêtes.

LILLE

LILLE LA NUIT

UN INFIRMIER SENEGALAIS, ASSAILLI ET FRAPPE A COUPS DE COUTEAU

Une patrouille d'agents passant rue Saint-Sauveur, lundi matin, vers 4 heures, découvrit, gisant inanimé sur le trottoir, à proximité de l'hôpital Saint-Sauveur, un homme qu'ils reconnurent pour être le Sénégalais Abdon Diage, 28 ans, originaire de Saint-Louis, et infirmier à l'hôpital précité.

Il fut conduit aussitôt dans ce dernier établissement. Après qu'on lui eût fait reprendre ses sens, le Sénégalais déclara avoir été assailli par cinq ou six individus, en passant rue Saint-Sauveur, vers 2 heures du matin. L'un de ces individus l'avait frappé d'un coup de couteau au côté droit et d'un autre à la figure.

Diage essaya de poursuivre ses agresseurs, mais ses forces l'abandonnant, il tomba à l'endroit où il fut retrouvé.

Le blessé porte au côté droit une profonde blessure qui a atteint légèrement le poumon.

M. Caillet, commissaire de permanence, mis au courant de cette affaire, a ouvert aussitôt une enquête.

UNE RIXE RUE DU CROQUET

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures du matin, le nommé Georges Franchomme, 18 ans, tourneur, demeurant rue des Etaques, 66, en état d'ivresse se trouvait dans un estaminet, rue du Croquet. Il se prit ainsi de querelle avec un consommateur, le sieur Jules Wartel, 28 ans, plafonneur, demeurant dans ladite rue, au numéro 13. Ce dernier, afin de faire entendre raison à l'ivrogne, lui lança un coup de poing, mais Franchomme devenant furieux, s'arma d'un couteau et en porta trois coups au bras droit de son adversaire, ne le blessant d'ailleurs que légèrement.

La victime ayant retiré la plainte qu'elle avait déposée, Franchomme, d'abord mis en état d'arrestation, a été relâché.

CHRONIQUE DES VOLS

ENCORE UNE !..

M. René Colin, 30 ans, voyageur de commerce à Loisy-sur-Marne, avait commis l'imprudence d'abandonner sa bicyclette dans le couloir d'un hôtel de la rue de Tournai.

Bien entendu, un bécanier en profita pour la subtiliser et lisparaître.

Une enquête est ouverte.

VOLEURS OU VANDALES ?

Dans la nuit de dimanche à lundi des chenapans se sont amusés à enlever un écusson et des drapeaux, placés à la porte de l'Epargne du Travail, rue de Béthune, ainsi que plusieurs étendards à la façade de chez M. Hecquet, rue Nationale.

La police recherche activement les auteurs de ces méfaits.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame **Léon BLANQUART**, et toute la famille, très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion des funérailles de Monsieur **Léon BLANQUART fils**, adressent leurs remerciements aux personnes qui y ont assisté, ou, qui empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

DOUAI

« L'UNION DOUAISIENNE » à MARSEILLE

Une dépêche arrivée mardi matin, à la Mairie, annonce que les gymnastes douaisiens ont obtenu à Marseille :

Deux prix d'excellence pour le concours des sections et pour les engins spéciaux.

Un premier prix pour les poses plastiques.

M. Leroy a obtenu le 17e prix pour les sauts en longueur.

LA CHALEUR !!!

Une demi douraine d'ivrognes ont passé au violon la nuit de lundi à mardi.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DECHY

UNE RIXE. — En sortant du cabaret Ledent, rue Coquerelle, où ils avaient pris d'ailleurs de nombreuses consommations, Henri Lemaire, dit « Méproutte », 33 ans, mineur et Henri Caulier, 36 ans, en vinrent aux mains et échangèrent force horions. Il y eut des dents cassées et des yeux pochés. La gendarmerie mit les belligérants d'accord en leur dressant procès-verbal.

VALENCIENNES

Nos Gymnastes à Marseille

Un télégramme parvenu à notre Rédaction Régionale, nous annonce que la Société de gymnastique « En Avant » qui a participé au concours de Marseille y a remporté les prix suivants : Concours section : Prix excellence, couronne de Laurier ; Concours-Ballet : Prix excellence.

La rentrée des gymnastes aura lieu en gare de Valenciennes, jeudi 8 mai, à 18 heures.

L'ALGERIEN VA UN PEU FORT...

Par ces fortes chaleurs, le sujet algérien Chaker Ali ben Mohamed, 34 ans, chauffeur, 6, rue des Glatigniers, qui n'avait pas sucé de la glace, causait vers 18 heures lundi du scandale à la gare des tramways

Dans l'après-midi, il avait déjà fait une scène semblable sur la place d'Anzin.

La police saisie des faits, a appréhendé le chauffeur qui fut déposé au violon.

Il fut remis en liberté après avoir subi plusieurs procès-verbaux.

LES MARAUDEURS

M. Charles Lenne, 44 ans, impasse de la Deûle, 1, possède un jardin, rue des Glacis. Depuis un certain temps, des maraudeurs lui enlèvent ses légumes et brisent se palissades.

Lenne a déposé plainte à la police qui procède à une enquête.

ARRAS

COUPS ET REBELLION. — Dans la soirée, vers 10 h. 30, le Polonais, Stanislas Pakokski, 20 ans, sans domicile fixe, ayant rencontré un passant se mit à le frapper. Des agents étant intervenus il se révolta contre eux et leur porta des coups. Il a été déféré au parquet.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

DROCOURT

VOIES DE FAIT. — Mme Legrain, ménagère, à Drocourt, a porté plainte contre le nommé Alphonse Pocquet, menuisier au même lieu qui, étant ivre, la frappa violemment au visage ainsi que sa jeune fille et adressa à toutes deux les injures les plus grossières. Une enquête est en cours.

FARBUS

VOL DE LAPINS. — Pendant la nuit des maraudeurs ont visité les clapiers de MM. J.-B. Bonnard et Noël Guyot, employés du chemin de fer, à Farbus, et y ont enlevé plusieurs lapins. Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS

AU VOLEUR ! — M. Cardon, commissaire de police a mis en état d'arrestation et fait conduire à la prison de Béthune l'algérien Abdelmi Abdalian, 31 ans, demeurant cité de la fosse n. 12 bis des Mines de Lens, pour vol d'un portefeuille contenant 290 francs au préjudice de son camarade de pension Griss Pérézé.

IVRESSE ET MENACES. — Etant en état complet d'ivresse et faisant du scandale à l'estaminet Ducatez, rue Zola, Hennecart Victor, et Michaud Charles, demeurant cité Hollandaise furent appréhendés par les agents Caron et Decocq à qui ils adressèrent des menaces. Tous deux ont été gratifiés d'un procès-verbal pour ivresse manifeste et menaces aux agents de la force publique.

SALLAUMINES

DES VOLEURS ONT PASSE. — Mme Gioia Thomas, demeurant route de Méricourt, constate le matin en se levant que le cadenas de la porte d'entrée d'une cave à marchandises avait été fracturé et que 12 litres de genièvre, 10 litres d'eau de vie et 60 litres de vin rouge avaient disparu. Le préjudice causé est de 300 francs. Les gendarmes enquêtent.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

AIRE-SUR-LA-LYS

ATTELAGE DANS UN RAVIN. — Lundi vers midi, M. et Mme Héraut, de Mussent, près Ecques, qui étaient venus le matin à Aire-sur-la-Lys, s'en retournaient en voiture, lorsqu'arrivés au Pont de Saint-Martin, leur cheval prit peur à la vue d'une auto et fit un si violent écart qu'il culbuta dans le cours d'eau entraînant à sa suite, voiture et occupants.

Par un hasard vraiment heureux, le cheval put prendre pied dans le fond de la rivière, ce qui retint la voiture contre le talus et permit aux personnes qui s'y trouvaient de se tirer de leur fâcheuse position.

Sur ces entrefaites les habitants de ces parages, vinrent prêter secours et réussirent non sans peine à remonter cheval et voiture.

L'accident s'est produit à l'entrée du Pont, qui à cet endroit forme un ravin d'environ trois mètres de haut.

SPORTS et JEUX

HIPPISME

Courses d'Enghien

MARDI 6 JUIN 1922

1re Course. — Œil de Roi (F. Williams), g. 70 fr., p. 30.50 ; 2. Doubis (J. Pailliasse), p. 23 fr.

2e Course. — 1. Pêl-Ho (Delfarguiel), g. 72 fr., p. 17.50 ; 2. Nieuport (Riolfo), p. 14.50 ; 3. Doué (Parfrement), p. 13.50.

3e Course. — 1. Ismen (G. Mitchel), g. 29 fr., p. 14.50 ; 2. Menza (Haës), p. 16.50 ; 3. Brothe to Eos (Semblat), p. 18 fr.

4e Course — 1. Curjobourg (Williams), g. 36.50, p. 16 fr. ; 2. Aech (L. Barré), p. 14.50 ; 3. Gonfalon (F. Berteaux), p. 36 fr.

5e Course. — 1. Mme Bicard (Lt. Joly), g. 46.50 p. 20 fr. ; 2. Zélandais (Lt. Schmelts), p. 16.50.

6e Course. — 1. Genesco (Duffiere), g 77.50, p. 20.50 ; 2. Pleasant Valley (Castaing), p. 14.50 ; 3. Akbar (L. Neudin), p. 22.50.

7e Course. — 1. Sincère (L. Dufour), g. 29 fr., p. 13 fr. ; 2. Nabab (A. Sourroubille), p. 13 fr.

DIASEPTOL — **VOIES URINAIRES** = *guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes* — L'étui 8 fr. poste 8 fr 50 (mandat) — BURY pharm. 47, R. St-Sauveur LILLE (près la Gare)

Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

A TOURCOING

LE MATCH PANDORE CONTRE POKERS

Lundi à 10 heures, s'est disputée cette épreuve locale, qui obtint tout le succès prévu.

Des voitures et camions automobiles transportèrent les équipes et les invités sur le terrain du Pont de Neuville aux accents entraînants de l'excellent orchestre, d'amateurs qui les accompagnait.

Le cortège arriva sur le terrain vers 10 heures 40.

Au début, superbe descente de J. Suin qui met à côté. Debrune l'imite peu après. Arrêt de Bébert. Descente de Pandore, par la gauche. Delrue est arrêté irrégulièrement par Oscar d'où pénalty transformé par Catteau. Alphonse Lescroart arrêtant insuffisamment : Pandore 1 ; Pokers 0.

Sitôt la remise en jeu, descente de J. Suin. Arrêt de Bébert qui se montre plein de brio et arrête tout. Descente des Pandores. Patou qui joue arrière, arrête avec la main.

Pénalty shooté au dessus par Catteau sur descente, le demi-centre passe à Debuine qui, d'un shoot imparable marque à la 18e minute. Coup franc pour les Pokers. Debuine a la balle et rentre des 30 mètres un but superbe. Pokers 2 ; Pandore 1.

Peu de temps avait la mi-temps, cafouillage devant les buts des Pokers. 1 pénalty est shooté au dessus par Catteau.

A la 27e minute, un pénalty est shooté par Tintin qui place la balle au fond des filets.

Sitôt la remise en jeu, Debuine descend et déplace à droite. Son centre est repris par Jules Suin qui met au dessus. Bombardement des buts de Pandore gardés par Bébert qui se montre transcendant. Cependant à la 7e minute, J. Suin place avec force un shoot qui pénètre dans les filets : Poker 3 ; Pandore 2.

Poker domine sans arrêt et bombarde violemment les buts de Pandore gardés jalousement par Bébert. Les shoots pleuvent. Bébert et Catteau arrêtent tout. Sur une passe de Debuine, J. Suin rentre un but imparable. Poker 4 ; Pandore 2.

Bébert découragé, joue avant-centre et Catteau au but.

Descente des Pokers. Le demi-centre passe à Cerisier qui attire sur lui toute la défense et au moment propice paru à Suin, qui suit devant le but n'a aucune peine à battre Catteau. Poker 5 ; Pandore 2.

Puis l'arbitre J. Baert siffle le fin d'une partie qui nous fit voir quelques individualités. Remarqués : Suin, Debuine, Alphonse Lescroart et Oscar Blic, chez les vainqueurs.

Bébert, Catteau et les deux Cornélie chez les vaincus.

Arbitrage impartial de Georges Baert qui s'attira les félicitations des joueurs et du public. L'orchestre fut vivement apprécié.

Avis aux Forains et Revendeurs

Vous trouverez un grand choix de CONFISERIES — PAINS D'ÉPICES — ARTICLES à 0 Fr. 10 et 0 Fr. 05

Confiserie Coq des Flandres

19, Rue Léonard Danel, LILLE — VENTE AVANTAGEUSE —

9575.

CYCLISME

A ROUBAIX

AU NORD-TOURISTE. — Dimanche prochain 11 juin, excursion d'une journée à Bon Secours. Itinéraire : Tournai-Antoing (déjeuner), Péronne à Bon Secours. Retour par Bary.

Départ à 5 heures, du siège du Nord-Touriste 11, Contour Saint-Martin, Roubaix. Distance approximative aller et retour : 90 kilomètres. Capitaines de route : Durieu et Servaye.

AMICAL-CLUB DES ARTS. — Aujourd'hui, mercredi, à 19 heures précises, réunion obligatoire pour la section entière. Ordre du jour : distribution des primes gagnées à l'entraînement. Ristourne sur les cartes de la Fédération. Organisation de courses; réclamation au sujet de la course Lille-Bailleul; acceptation de nouveaux membres.

Course Roubaix-Warneton (deux fois le tour, soit 80 kilomètres); l'amicaliste Decroix se classe 5e, à quelques mètres du premier.

Course Lille-Bailleul et retour (50 kilomètres); Delecœuillerie se classe 9e, malgré une terrible chute au moment où il se trouvait en tête; 11e, Devroe; 12e, Decroix, ayant dû finir la course — soit 4 kilomètres — sur la jante.

Nos amicalistes auront un meilleur classement après rectification du classement.

A WASQUEHAL

COURSE WASQUEHAL-ARMENTIERES. — Nous rappelons que c'est le dimanche 18 juin qu'aura lieu la course cycliste Wasquehal-Armentières et retour organisée par le Club Cycliste des Boers. 600 francs de prix. Inscription ; 4 fr. reçue chez Richard Delaere, rue de Marcq, à Wasquehal (près du Cimetière).

JEU DE BOUCHONS

A WASQUEHAL

Dimanche 11 juin, à l'occasion de la ducasse, un grand jeu de bouchon doté de 100 francs de prix aura lieu chez Mme Vve Ployart, rue Kléber ; le même jour on jouera chez Amand Delbart, coin des rues Jean-Bart et Kléber, 60 fr. de prix. Les jeux commenceront à 19 heures du matin. Inscription jusqu'à huit heures du soir.

Bulletin Economique

PARIS, 5 juin :

VIANDES — Mêmes cours aux Halles Centrales que le 4 juin, sauf pour le bœuf où une baisse de 30 francs s'est produite sur les collières et pis, et pour le mouton où une hausse de 50 fr. sur toutes les qualités a été constatée.

MARCHE AUX VEAUX. — 387 veaux ont été amenés le 6 juin à La Villette ; 360 ont été vendus. On cotait : 1re qualité, 8.80, 2e, 7.80, 3e, 6.30 ; prix extrêmes, 3.20 à 9.20, kilo, poids net. — Au kilo (poids vif) : 1re qualité, 5.28 ; 2e, 4.68; 3e, 3.46 ; prix extrêmes, 1.76 à 5.56.

BEURRES, ŒUFS. — Arrivages : 56.320 kilos de beurre et 1.716 colis d'œufs (112.847 kilos). Mêmes cours que le 4 juin ; tendance à la baisse pour les beurres.

LE HAVRE, 6 juin :

CAFES. — Ouverture, tendance ferme :

Courant, 170.50 ; juillet, 167.25, août, 164.75 ; septembre, 162.50 ; octobre, 163.50 ; novembre, 161.75 ; décembre, 156.25 ; janvier, 153.50, février, 151.75 ; mars, 150 ; avril, 147.75 ; mai, 146.25.

On admire la vitrine-étalage du

« PORTRAIT BEL ART »

8, Terrasse Sainte Catherine, côté rue Royale, à LILLE, téléphone 35-55. — Unanimement sont appréciés les portraits à l'huile au pastel, aquarelle, à la sepia, au fusain, ainsi que le choix considérable de toutes formes, de tous styles, tous genres. Nous ne saurions trop recommander aux lecteurs de voir cette exposition et profiter de l'avantage momentané qu'offre gracieusement la Direction du « Portrait Bel Art » à ses premiers visiteurs. 13771

MARCHE DES COTONS

Le Havre, 6 juin — Clôture : Tendance calme. Ventes, 2050 balles. — Juin, 290 ; juillet, 293 50 ; août, 290 ; septembre, 289 ; octobre, 287.50 novembre, 284.50 ; décembre, 284 ; janvier 283, février, 282 ; mars 281 ; avril, 280 mai, 279.

New-York, 6 juin. — 3e Dépêche. — Juillet, 2036 ; octobre, 2021 ; décembre, 2009 ; janvier, 1992.

Liverpool, 6 juin. — Clôture. — Juillet 1159 ; octobre, 1130 ; janvier, 1108 ; mars, 1093 ; mai, 1082.

UN CONCOURS DE BOVINS A LE QUESNOY

Le dimanche 11 juin, aura lieu au Quesnoy, un concours d'animaux reproducteurs de la race bovine bleue du Nord.

Les prix à distribuer se répartissent comme suit :

1re section. — Taureaux n'ayant pas de dents de remplacement. — 1er prix, 250 fr. ; 2e, 200 fr. ; 3e, 150 fr. ; 4e, 100 fr.

2e section. — Taureaux ayant 2 à 4 dents de remplacement : 1er prix, 250 fr. ; 2e, 200 fr. ; 3e, 150 fr. ; 4e, 100 fr.

3e section. — Taureaux ayant plus de 4 dents de remplacement. — 1er prix, 250 fr. ; 2e, 200 fr. ; 3e, 150 fr.

4e section. — Génisses ayant au plus 2 dents de remplacement. — 1er prix, 150 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 90 fr. ; 4e, 80 fr.

5e section. — Génisses ou vaches en état de gestation apparent ou en lait ayant au plus 6 dents de remplacement. — 1er prix, 150 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 80 fr.

6e section. — Vaches en lait ou en état de gestation apparent ayant au moins 6 dents de remplacement (5 dents comptant pour 6). — 1er prix, 200 fr. ; 2e, 150 fr. ; 3e, 130 fr. ; 4e, 100 fr. ; 5e, 90 ; 6e, 80 fr.

Article 3. — Le concours est ouvert à tous les animaux de la race bovine bleue du Nord pure, quel que soit le Département d'où ils proviennent.

Les Syndicats d'Elevage, légalement constitués sont admis à concourir au même titre que les Agriculteurs exploitants.

Des exemplaires de déclaration seront mis à la disposition des Exposants à la Préfecture du Nord (1re Division, 1er bureau), dans les bureaux des sous-préfectures du Nord et de la Mairie de Le Quesnoy (Nord), ainsi que dans ceux des préfectures de l'Aisne, de l'Oise et des Ardennes.

Les exposants qui, après cette déclaration, se trouveraient dans l'impossibilité d'envoyer au Concours les animaux annoncés seront tenus d'en informer le Préfet du Nord, avant le 8 juin 1922.

Les animaux devront être rendus sur le lieu du concours, le dimanche 11 juin 1922, avant huit heures, délai de rigueur. A leur arrivée, ils seront visités par un vétérinaire désigné pour ce service.

Les animaux mâles et femelles primés au concours spécial devront être conservés pour la reproduction pendant les six mois qui suivront le concours.

AVIS. — Des milliers de malades guéris de

Plaies variqueuses

vous engagent à écrire à M. A.-J. RENART, 142, avenue de Clichy Paris, qui enverra sa méthode gratis et franco.

BOURSE DE LILLE du 6 Juin 1922

CHARBONNAGES	C. pr.	C. du j°
Albi	415	412
» Part	1.45	1045
Aniche	8.0	8 5 50
Anzin	1022	102
Béthune	2185	2162
» 10e	210	211
Blanzy	1203	1213
Bruay	191	190
» 10e	191 50	191 50
Carvin	449	444
Ch. Boulonn.	101	
Clarence	328	325
Courrières	329 50	332
Crespin	135	135
Douchy	870	860
Dourges	4.0	416
Escarpelle	800	800
Ferfay	339	339
Flines	30 25	32
Lens	203	204 50
» 10e	100	104
Liévin	102 75	103 25
» de 50 act.	3045	3060
Ligny	1216	1212
Marles 30 %	4.95	4090
» 70 %	270	270
Nord Alais	62	
Ostricourt	502	502
Thivencelles	180 50	180
Vendin	190	185
Vicoigne	404	409 50
» 10e	206	206

PETROLES	C. pr.	C. du j°
Alexander	176	177
Bordeni	257	257
Bustenari	20	314
Dabrowa Cap.	340	338
Estera	253	255
Fin Pétrole	407	410
Fr Polonaise	134 75	140
Grabownika	245	256
Ind. Pologne	222	
Karpathes	375	39
Lille Bonn. ord.	1250	1200
» » prior.	1100	1.8
Milano	154	14
Monte-Carlo	276	279
Omn. Pét. Nord	509 50	518
Pétr. Premier	304	313
Polana	222	
Potok	280	284
Raff. Pét. Nord (act. B)	980	
Raloczin	488 50	500
Silva-Plana	182	183
Wankowa	480	480
Zagorz	156	

MÉTALLURGIQUES	C. pr.	C. du j°
Blanc-Misseron	471	
Aciéries France	485	485
» Longwy	663	665
Samb. et Meuse	165	
Ch. de France	219	223

MÉTALLURGIQUES	C. pr.	C. du j°
Nicaise	853	825
» Part	538	540
Aubr. et Vilier	140	
Blanche-St-Vaast	500	
Chaudr. Nord	510	
Etablis Caill.	300	290
Denain-Anzin	1515	1.21
Escaut Capital	1265	
» jouissance	791	
Etabl Arbel	520	523
Fives-Lille	1411	1425
Nord et Est	380	81
Mat. Fr-Belge	850	855
Senelle-Maubge	875	875
Mat Transport	372	368

Valeurs Diverses	C. pr.	C. du j°
Compt. Linier	1025	1033
Etablis Agache	458	475
Pouillier	399	399
» priv.	477	478
Ind. Verrerie	230	230
Bons 1. Trésor	504 50	505
Obl. Hydrélèbres	485	480
Obl La Roche	480	480
Oblig. Lens	483	484
Obl. Eglises dév.	485	485

Après trois jours de repos, le marché s'est remis vigoureusement aux affaires. Le nombre de titres traités a été important et les cours ont généralement progressés. Le mouvement de fermeté paraît maintenant devoir s'accentuer et jusqu'ici on ne remarque pas de ventes importantes occasionnées par les cours en hausse.

BOURSE DE PARIS DU 6 JUIN

Le marché a bien débuté, des ordres assez nombreux, des ordres d'achat surtout étaient venus pendant ces trois jours de chômage. Cela a provoqué une hausse générale dont on a immédiatement profité pour prendre quelques bénéfices, ce qui a provoqué en cours de séance un certain tassement.

Les rentes ont été quelque peu irrégulières. Le 3 % est à 58 ; le 4 % 1917 à 62.25, 1918 à 63 ; le 5 % 1915 à 77.85 et 1920 à 91.95, le 6 % à 90.55.

Les banques se sont maintenues très fermes. Le TURC UNIFIE a encore été demandé. Les valeurs spéculatives du parquet ont été irrégulières RIO et PENARROYA demeurant lourdes.

En Coulisse, la fermeté a dominé en Sud-Africaines et particulièrement en DE BEERS. Peu d'affaires en valeurs russes et en valeurs de caoutchouc. La MEXICAN EAGLE a été fort lourde.

Fermeté du marché des changes à 49.25 la LIVRE STERLING et 10.95 le DOLLAR. Le MARK a été plus lourd à 3.85.

THOMSON HOUSTON. — L'assemblée n'ayant pu délibérer le 6 juin, faute de quorum, est remise au 22 juin.

MOTEURS GNOME. — Assemblées ordinaire et extraordinaire le 27 juin. La seconde a pour but, conformément à l'article 37 de la loi du 24 juillet 1867 (décision à prendre en raison de la perte des trois quarts du capital).

MINES D'ANICHE. — Le solde du dividende sera payé à partir du 20 juin : 13 fr. 50 net aux actions nominatives, 10 fr. 65 au porteur.

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DE L'INDO-CHINE. — A partir du 1er juillet, le solde du dividende sera payé 54 francs net aux actions nominatives ; 50.08 au porteur ; 20.118 aux parts nominatives ; 20 fr. 111223 au porteur.

CARRIERES DE L'OUEST. — Les actionnaires sont convoqués les 26 et 30 juin en assemblées ordinaires et le 30 juin en assemblée extraordinaire pour examiner la situation et prendre une décision en vue de la dissolution éventuelle de la société.

COMPAGNIE ELECTRIQUE DU NORD — L'assemblée générale ordinaire doit avoir lieu à Douai, le 23 juin. Les actions doivent être déposées au plus tard le 17 juin.

MINES DE MARLES. — Un acompte de 5 fr. à valoir sur le dividende de l'exercice 21-22 sera mis en paiement pour déduction des impôts à partir du 5 juillet prochain.

Le Change

Paris, 6 juin. — Clôture : Londres, 49.315 ; New-York, 10.96 ; Berlin, 3.80 ; Belgique, 92.40 ; Danemark, 241.25 ; Espagne, 173.50 ; Grèce, 46.50 ; Hollande, 428.50 ; Italie, 57.20 ; Norwège, 196 ; Prague, 21.40 ; Roumanie, 7.30 ; Suisse, 210 ; Vienne, 0.09 ; Pologne, 0.28 ; Chèque, 49.35.

---

bien un domestique ? Ne serait-ce pas plutôt Richard ? Mais non, il est couché à cette heure et dort tranquillement.

Espérons que notre auditeur mystérieux n'aura pas pu apercevoir notre conversation en entier. A moins que ce ne soit tout simplement un de ces bruits réguliers comme on en entend parfois la nuit.

— Dieu t'entende, Denise ! Si mon secret est découvert, je mourrai de honte !

L'aînée eut fort à faire pour calmer la pauvre enfant, et ce ne fut pas sans peine qu'elle la décida à se coucher.

En pensant que ses aveux avaient été surpris par une oreille indiscrète, elle était prise d'un frisson, ses joues devenaient alternativement blêmes ou écarlates, ses doux yeux jetaient à travers la pièce un regard craintif de bête traquée, elle eût voulu s'anéantir, se cacher, se faire toute petite, afin que personne ne la vît, ne pût jouir de sa mortelle confusion.

Enfin, Denise éteignit la lampe ! Seule la lueur mourante de l'âtre éclaira vaguement la pièce, faisant briller l'or d'un cadre accrochant aux angles des meubles de fugitives clartés.

Les bûches carbonisées crépitaient une dernière fois avant de s'écrouler en braises. Parfois on entendait un craquement sec venant du plancher, d'une armoire dont le bois geignait sous l'action de la chaleur.

Dans le silence nocturne palpitaient ces mille bruissements indistincts qui efframent les nerveux et qui sont comme les manifestations de l'âme des choses.

Allongées dans leurs couchettes dont les torsades de cuivre verni luisaient au rougeoiement des braises incandescentes, Denise et Marie-Thérèse n'échangeaient plus une parole : leurs paupières étaient closes, leur respiration paraissait égale et paisible.

Elles ne dormaient pas cependant ; chacune, de son côté, réfléchissait.

Il semblait qu'à leurs oreilles retentît encore l'exclamation étouffée qui, naguère, avait si brutalement interrompu leur causerie.

Quel indiscret errait donc au jardin à cette heure tardive ?

Si, par aventure, Richard énervé — sa promenade en chambre l'indiquait, du reste — était descendu se rafraîchir les idées et que fût lui l'indiscret, que penserait-il de l'aventure ?

Quelle serait son attitude devant la pauvre petite qui, pour lui, se mourait d'amour ?

« Fort gênée, assurément, songeait la sœur de Marie-Thérèse. On ne reçoit point, par hasard, de semblables confidences sans en être bouleversé.

« Il constatera, une fois de plus, le cher garçon, qu'on peut posséder une intelligence supérieure et cependant ne pas y voir très clair.

« Car enfin, cela me dépasse qu'il vive côte à côte avec ma sœur, bien tranquille, bien flegmatique, et n'ait point remarqué l'éclosion de sa passion maladive. Je m'en suis bien aperçue, moi, avant que la malheureuse enfant ait rien avoué.

« Oui, mais voilà, les hommes sont stupides quand ils s'y mettent : ils vont chercher bien loin un problématique bonheur, tandis qu'il leur suffirait d'étendre la main pour saisir l'amour véritable, le seul, l'amour ingénu et pur d'une créature exquise dont le cœur ne s'éveille que pour être brisé.

« Pauvre, pauvre Marie-Thérèse ! Dieu te prenne en pitié, ma chérie, et apaise la cruelle blessure ! »

Tenue en éveil par sa préoccupation, Denise se leva dès l'aube.

A peine si elle avait pu dormir deux ou trois heures ; quant à Marie-Thérèse, ses soupirs, son agitation à laquelle succéda une profonde torpeur, ne renseignèrent que trop l'aînée sur son triste état d'âme.

Comme enfin elle sommeillait au moment où Denise se leva, celle-ci se garda bien de la réveiller.

Elle endossa un peignoir, chaussa ses petits pieds de pantoufles fourrées et, glissant sur le parquet, sortit de la chambre.

Au rez-de-chaussée, la maison commençait à s'animer : Joseph et la cuisinière faisaient le ménage, tandis que la femme de chambre, qui couchait sur un lit pliant auprès d'Henriette, rangeait la pièce avant que sa maîtresse s'éveillât.

Il était dans l'habitude des Monestrange de prendre en famille le premier déjeuner ; Denise